

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ENFANCE JEUNESSE  
DU 7 JANVIER 2021 EN VISIO CONFÉRENCE

PRÉSENTS :

Élus : Mme CHETTAT – BENATTABOU Majda, Mme DZIERYNSKI Aurélie, Mme LAKHDER Nadia, M. DALON Olivier - M. BOUDJEKADA Ismaël, M GUILLEMET Jean-Louis

Membres extérieurs : Mme MEYER Nathalie, Mme SCHNEIDER Patricia (Centre social), M. BILLAULT Jean-Louis (Mairie)

EXCUSÉS

Élus : Mme NUNHOLD Jacinthe, M. MUNNIER Jean-Paul

MONSIEUR GUILLEMET adjoint au maire, anime la réunion.

Il souhaite la bienvenue et présente ses meilleurs vœux à la commission qui se réunit pour la première fois. Une présentation des membres est faite.

Ordre du jour :

Débat sur le plan d'action proposé à l'Unicef pour le renouvellement de la convention Ville Amie des Enfants avec UNICEF. Plan d'action à rendre pour le 15 janvier 2021

Suite à une rencontre avec Mme Silvant du comité départemental de l'Unicef, nous devons, dans le cadre des 5 engagements et 13 recommandations proposés par l'Unicef définir les actions prioritaires de la ville pour pouvoir déposer le dossier avant le 15 janvier 2021.

**ENGAGEMENT #1** : assurer le bien-être de chaque enfant à travers une dynamique publique locale favorisant et accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité.

**Recommandation**

A été retenue la recommandation : lutter contre la pollution de l'air à l'abord des lieux éducatifs sportifs fréquentés par les enfants :

Action envisagée : Projet de mise en place d'un « Pédibus » à l'école du Fort Lachaux. Le projet est en cours d'élaboration en partenariat avec les parents d'élèves et les enseignants. La ville envisage de mettre à disposition le personnel nécessaire. Cette action sera expérimentée à l'école du Fort Lachaux (rentrée 2021) puis proposée ensuite aux autres écoles

Observations :

- M BOUDJEKADA : En préambule, ce plan d'action doit être un véritable outil, ce ne doit pas être simplement pour faire plaisir à l'Unicef. Au sujet du Pédibus rien n'a été fait.
- Mme LAKHDER : Il faut bien inscrire notre volonté de faire évoluer cette rubrique surtout que nous avons commencé à définir plusieurs actions et que nous sommes dans l'urgence, le dossier doit être déposé pour le 15 janvier
- Mme DZIERZYNSKI : Sur le Pédibus, nous allons réaliser une enquête avec les enseignants, parents d'élèves et élus pour définir les trajets à sécuriser. Cette action répond

également aux problèmes de stationnement et sensibilise les enfants au respect du code de la route et à la sécurité.

- M. DALON : Il faut privilégier la liaison douce.
- Mme SCHNEIDER : Nous devons également intégrer les actions favorisant les « mobilités douces » et notamment le projet multi partenarial « Atelier vélo ».

**ENGAGEMENT #2 : affirmer sa volonté de lutter contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination et d'agir en faveur de l'équité.**

A été retenue la recommandation : Mettre en place un plan de lutte contre toutes les formes de violences faites aux enfants et aux jeunes

- M.GUILLEMET : Il y a déjà des organismes pour ces situations (PRE, Protections de l'enfance...). Les suivis individuels sont assurés, mais nous souhaitons :
  - coordonner les actions collectives en direction des familles et des enfants.
  - sensibiliser et former les acteurs (repérages, conduites à tenir)
- Mme SCHNEIDER : Le centre social accompagne les enfants et familles et propose « le café des parents » en recevant les parents pendant que les enfants sont occupés avec les animateurs. Reprise en 2021 quand la situation sanitaire le permettra.
- M. BOUDJEKADA : Trouve qu'il serait préférable de faire revenir les enfants du centre social au fort Lachaux pour les séjours vacances. Pour sortir des enfants du quartier et du béton.

**ENGAGEMENT #3: permettre et proposer un parcours éducatif de qualité à chaque enfant et jeune de son territoire.**

A été retenue la recommandation : Décloisonner l'éducation pour garantir un parcours éducatif cohérent aux enfants et aux jeunes du territoire.

- Mme DZIERZYNSKI : Il y a des enfants « atypiques » qui ont besoin d'évoluer dans un autre cadre que celui de l'éducation nationale, ils doivent aussi être pris en compte.
- Mme LAKHDER : Que veut dire enfants « atypique » ? Il ne faut pas se substituer aux professionnels existants.
- Mme DZIERZYNSKI : Bien sûr mais nous avons aussi besoin d'intervention de professionnels « extérieurs » pour nous aider à soutenir les familles et former les animateurs, les enseignants, éducateurs...
- M.BILLAULT : Si l'ensemble de la communauté éducative participe à la co-construction du projet, nous devons nous attacher à mieux intégrer les acteurs « périphériques » (agents techniques et administratifs, médiateurs sociaux...). En effet, même si leurs interventions auprès des enfants et des jeunes sont ponctuelles, elles peuvent avoir un impact éducatif important. Il est essentiel que ces personnels participent à l'élaboration du projet afin de le connaître et de pouvoir adapter leurs interventions.

#### **ENGAGEMENT #4 : développer, promouvoir, valoriser et prendre en considération la participation et l'engagement de chaque enfant et jeune.**

A été retenue la recommandation : Faire vivre des espaces formels et informels de consultation et d'expression pour tous les enfants et jeunes pour les associer aux projets de ville

- M.GUILLEMET : Nous proposons d'étendre progressivement à l'ensemble des accueils de loisirs et écoles les conseils d'enfants (formation à l'expression, à la prise de décision en commun, à la représentation ...). Sensibiliser les élus à la nécessaire consultation des enfants et des jeunes pour tous les projets qui les concernent.
- M. BOUDJEKADA : Lors du dernier conseil municipal, il a été annoncé la création d'un conseil **municipal** de jeunes, aujourd'hui Monsieur GUILLEMET nous explique le fonctionnement des conseils des jeunes du Centre Social et que le conseil des jeunes de la municipalité n'était pas encore mis en place.
- Monsieur GUILLEMET : Il s'agit je pense d'une mauvaise interprétation et je m'en excuse. Il serait souhaitable, au prochain conseil, de mettre en questions diverses pour une meilleure information aux élus et habitants de Grand-Charmont.
- M.BOUDJEKADA : Les jeunes devront être associés au projet de création de la nouvelle restauration scolaire ferme Kauffmann. La mise en œuvre d'un conseil municipal de jeunes est simple, il ne faut pas de compétences particulières mais de la bonne volonté. Mon expérience dans la mise en place du conseil de jeunes de Belfort pourrait être utile.
  - Monsieur GUILLEMET : Nous devons nous appuyer sur les différents conseils d'enfants existant pour mettre en place un véritable conseil municipal d'enfants et travailler sur des moyens de consultations des jeunes.

#### **ENGAGEMENT #5 : nouer un partenariat avec UNICEF France pour contribuer à sa mission de veille, de sensibilisation et de respect des droits de l'enfant en France et dans le monde.**

A été retenue la recommandation : élaborer une vision commune et partagée de la place de l'enfant dans la ville.

Nous nous engageons à consulter l'Unicef lors des décisions concernant les projets enfance jeunesse (commissions municipales, comités de pilotages...). Participer aux différents temps de promotion des droits de l'enfant. Inviter l'Unicef aux différentes animations et manifestations. Participer aux temps d'information et de formation proposer par l'Unicef.

GUILLEMET Jean-Louis